

# LE JOURNAL DE Maxéville

N°9

[www.mairie-maxeville.fr](http://www.mairie-maxeville.fr)

L'ACTUALITÉ DE LA VILLE DE MAXÉVILLE  
BIMESTRIEL | JANVIER - FÉVRIER 2016

2016  
ENSEMBLE,  
VIVONS  
NOS PROJETS

07

SOLIDARITÉ :  
L'ACCÈS  
À VOS DROITS

DOSSIER CENTRAL

04

SCOLAIRE

- **Les enfants s'expriment**

06

MARCHÉ DE  
PRODUCTEURS

- **Animations**
- **Recettes**

12

CADRE DEVIE

- **Déjections canines**
- **Déchets verts**

14

DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE

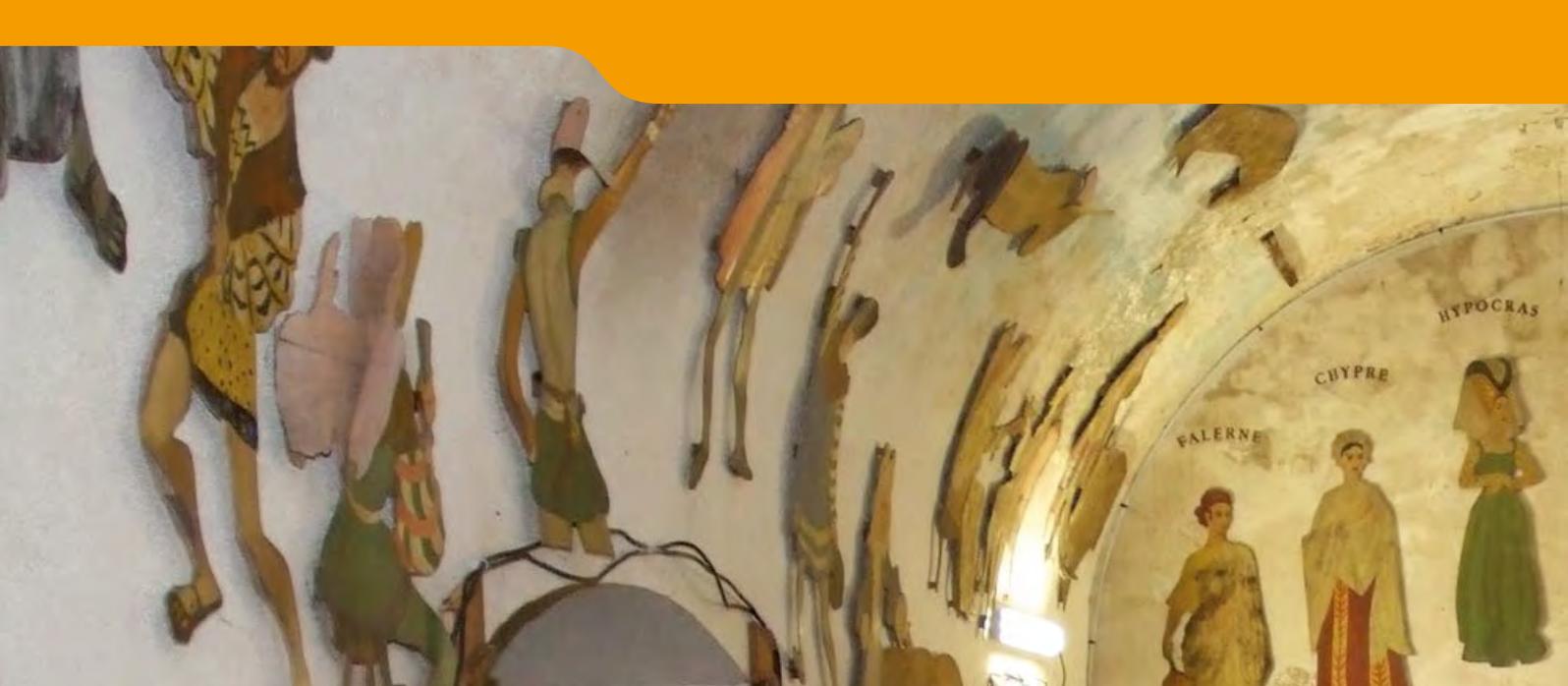
- **ARTEM**
- **Association de commerçants et artisans**
- **Dispositif Z.F.U.**

16

LES RENDEZ-VOUS

- **Sorties, expositions, fêtes de quartiers...**

ville de  
Maxéville



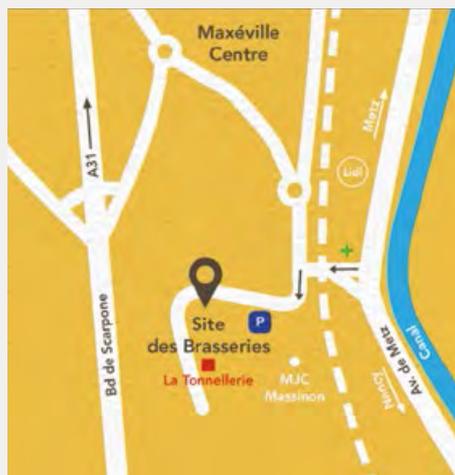
## Cérémonie des Vœux

Cette année, la cérémonie des Vœux à la population maxévilloise aura lieu le 14 janvier 2016, à la Tonnellerie, site des Brasseries.

Les Maxévillois et Maxévilloises sont cordialement invités à se réunir, à cette occasion, autour d'un buffet campagnard réalisé avec des produits provenant du marché de producteurs.

**Cérémonie des Vœux**  
**Jeudi 14 janvier 2016**  
**A 18h30**

**Site des Brasseries, Tonnellerie.**



**Editeur :** Mairie de Maxéville, représentée par son maire, Christophe Choserot - 14 rue du 15 septembre 1944 - 54320 Maxéville  
Tél. : +33 (0)3 83 32 30 00 - Courriel : [contact@mairie-maxeville.fr](mailto:contact@mairie-maxeville.fr) - Site : [www.mairie-maxeville.fr](http://www.mairie-maxeville.fr) • **Directeur de la publication :** Christophe Choserot • **Rédaction :** service communication de la Mairie • **Mise en page :** Agence Avance - [www.avance.fr](http://www.avance.fr) • **Impression :** imprimerie L'Huillier S.A. - Florange - Labellisé Imprim'vert - Imprimé sur papier 100% recyclé - **Crédit photo :** Filipe Veloso - Imagem et Mairie de Maxéville - **Logo de Maxéville** réalisé par l'agence Tapage **Parution** : bimestriel tiré à 5200 exemplaires • Dépôt légal : Décembre 2015 • **Prix :** gratuit



Chères Maxévilloises,  
Chers Maxévillois,

Notre pays traverse  
une période difficile,

l'année 2015 a été troublée. Après Charlie, les attentats du 13 novembre à Paris ont été un choc pour nous tous. La France a été frappée lâchement, dans un acte de guerre organisé de loin. Ceux qui sont tombés le 13 novembre étaient la France, toute la France. Nous devons rester unis, l'unité de la nation est notre meilleur bouclier contre le terrorisme. Cet ennemi nous le vaincrons ensemble, avec nos forces, celles de la République, avec nos armes, celles de la démocratie.

Les 6 et 13 décembre, lors des élections régionales, je vous ai entendus dans les urnes. Entendre c'est bien, agir c'est mieux. Je veux une ville qui protège, une ville qui rassemble, une ville qui partage, une ville où le vivre ensemble n'est pas qu'un slogan.

Mes chers concitoyens, je veux pour vous, une ville sûre où il fait bon vivre, une ville fraternelle et apaisée. Notre devise républicaine « Liberté, Egalité, Fraternité » est enfin inscrite sur le fronton de notre mairie, ce n'est pas une décoration, mais les trois mots qui forment le ciment de notre République.

Enfin, je veux vous faire part avec tristesse du décès de Klaus Layes, maire de Ramstein-Miesenbach, ville jumelée avec Maxéville. Klaus était un homme joyeux, ouvert et humaniste, qui avait l'intérêt général chevillé au corps. Son sourire et sa gentillesse vont nous manquer. Nous partageons la peine de Ramstein-Miesenbach et nous faisons part de nos sincères condoléances à sa famille, à ses amis et à tous les habitants de sa ville.

Une année se termine, une autre la remplace. Que cette nouvelle année vous apporte réussite, espoir, bonheur et surtout santé.

L'ensemble du conseil municipal et les personnels de la ville vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2016 et vous invitent à la cérémonie des Vœux **le jeudi 14 janvier 2016 à 18H30** aux Brasseries.

Votre Maire

## Christophe Choserot

Maire de Maxéville  
Conseiller Communautaire du Grand Nancy



M. Christophe Choserot, Maire de Maxéville et  
M. Klaus Layes, Maire de Ramstein-Miesenbach - 11 novembre 2014

« La preuve que la liberté est l'idéal divin de l'homme, c'est qu'elle est le rêve premier de la jeunesse », Lamartine.

Les terribles événements qui ont bouleversé la France entière ont profondément affecté les enfants. Nombre d'entre eux ont souhaité exprimer leur tristesse, leur incompréhension, leur désarroi. Ils ont dessiné, écrit, seuls, ensemble. Leurs dessins traduisent, par le choix des couleurs, le dynamisme du trait, l'expression de leurs rêves, l'espérance d'un monde de paix à construire, l'élan vers l'autre dans le respect de ses différences. Ils expriment aussi leur admiration pour ceux qui ont tenté de sauver des vies.

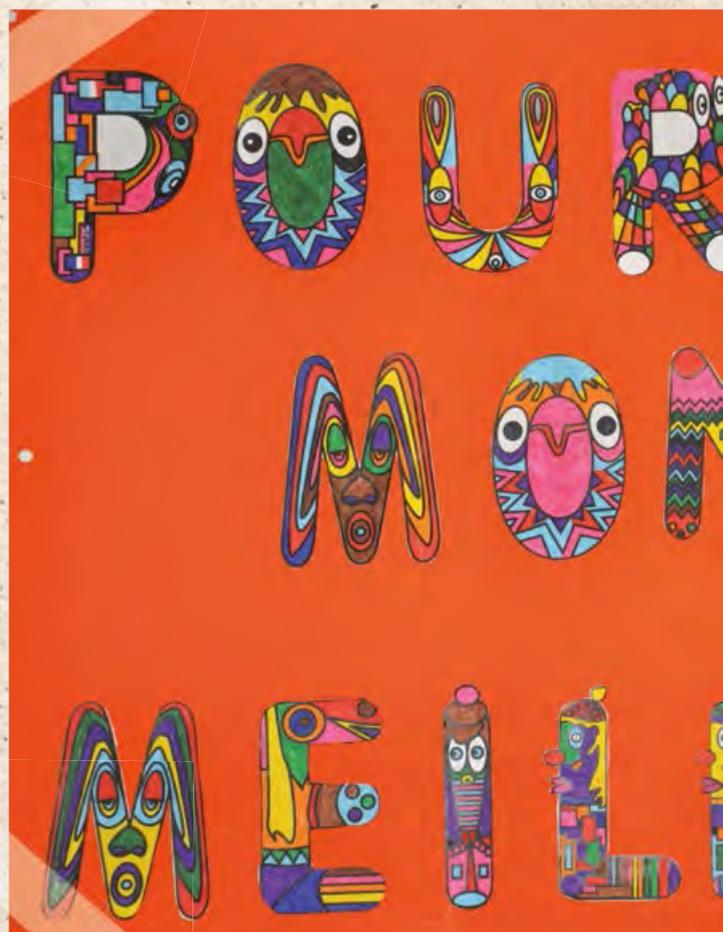
« Créer, c'est résister. Résister, c'est créer. » Stéphane Hessel

Un signe d'espoir en cette fin d'année troublée.



**Bernard Ricci**

Maire adjoint délégué à la Vie Scolaire, à l'Enfance, à l'État Civil et aux Élections



LA PAIX  
 La plus noble des vertus est la gentillesse  
 Mais le monde d'aujourd'hui en fait une grosse faiblesse  
 Laissez nous en sécurité avec notre famille  
 Amis avec vos obligations dévies!  
 Quelle idée de faire des attentats!  
 J'apprends à me faire confiance.  
 J'apprends la liberté.  
 Le feu fait peur, notre groupe c'est la "Paix"  
 L'année dernière c'était Charlie avec les journalistes.  
 Et malheureusement il y a une suite!





"Nous sommes trop petits pour nous faire durant une minute...  
Voici notre contribution"  
La classe de GS



## Marché de producteurs locaux TOUS LES JEUDIS DE 16H À 19H



- **Jeu**di 28 janvier : visite des Caves des Brasseries. Départs à 16h, 17h et 18h. Sur inscription à [participation@mairie-maxeville.fr](mailto:participation@mairie-maxeville.fr) et 03 83 32 30 00.
- **Jeu**di 25 février : visite des ateliers d'artistes aux Brasseries.



Liste des producteurs sur [www.mairie-maxeville.fr](http://www.mairie-maxeville.fr)

### Les producteurs vous livrent leurs secrets !



**GRATIN DE  
POMMES DE TERRE  
(POUR 4  
PERSONNES)**  
par Agnès des Vergers  
de Mâmoine

1 kg de pommes de terre Charlotte, 400 g de talon de jambon, 300 g d'emmental râpé, 50 g de beurre, 1 gousse d'ail (ou 2 petites), 1 tablette de bouillon de bœuf bio, 1 verre d'eau / sel & poivre.

Éplucher les pommes de terre et les couper crues en rondelles de 2 mm d'épaisseur.

Détailler le talon de jambon en petits dés.

Éplucher la gousse d'ail, la couper en 2, l'écraser légèrement et la déposer au fond d'un plat à gratin.

Disposer en couches dans le plat les rondelles de pommes de terre, quelques noisettes de beurre, un peu de sel et de poivre, les dés de jambon et le fromage râpé jusqu'au dessus.

Pour la dernière couche, ne mettre le fromage qu'après avoir versé sur la préparation la tablette de bouillon dissoute dans un verre d'eau chaude.

Enfourner à four chaud (200 °c), cuire pendant environ 1h30 selon l'épaisseur du plat. Mettre un papier d'aluminium si le gratin a tendance à griller trop vite. Pour vérifier la cuisson, piquer avec un couteau pointu. Le gratin peut être servi avec une salade. Bon appétit !



**PANNA COTTA  
(POUR 4  
PERSONNES)**

Par Angélique «Les Délices  
d'Angèle»

1 litre de crème liquide entière, 4 feuilles de gélatine ou le dosage pour un litre de liquide d'agar-agar, 1 gousse de vanille, 150 grammes de sucre, confiture de mûre, saveur d'hiver, gelée de pomme à la Reine des Prés (transparence et finesse garantie), 4 ramequins/verrines

Mettre les feuilles de gélatine à tremper dans un récipient avec de l'eau froide ou prélever 10 cl de crème liquide dans un verre et mettre l'agar-agar.

Dans une casserole mettre la crème liquide, le sucre. Fendre et gratter la gousse de vanille, incorporer à la crème. Faire chauffer à feu doux et retirer la casserole du feu juste avant l'ébullition.

Égoutter la gélatine en feuille et incorporer à la crème en mélangeant bien. Faire de même si vous utilisez l'agar-agar. Remettre à chauffer une minute si vous utilisez l'agar-agar. Enlever la gousse de vanille, répartir la crème dans les verrines/ramequins.

Laisser refroidir à température ambiante.

Quand votre panna cotta est prise, déposer une fine couche de confiture sur le dessus de celle-ci.

Réserver au réfrigérateur.

Bon appétit !

## DOSSIER

# Une solidarité renforcée

*Maxéville, une ville bienveillante avec ses concitoyens. Des habitants solidaires et attentifs au bien-être de leurs voisins.*

*Notre objectif : organiser et adapter nos dispositifs de solidarité en fonction des besoins de chacun. Les progrès en matière de santé permettent à de nombreux Maxévillois de vivre plus longtemps tout en restant chez eux, les dispositifs de solidarité évoluent rapidement. C'est pour mieux répondre aux aînés de notre cité que la politique seniors rejoint le pôle solidarité.*

*Un **Pôle Solidarité** qui accueille tout Maxévillois, quel que soit son âge ou sa situation et qui rencontre, à un moment de sa vie, des difficultés personnelles ou professionnelles.*

*Notre rôle est de vous informer rapidement et efficacement pour vous accompagner dans vos démarches, pour consolider ou retrouver votre autonomie.*

*Demander de l'aide n'est pas une démarche aisée : en 2016 nous créerons un espace de ressources pour faciliter le contact et permettre l'échange qui contribue à trouver ou retrouver sa place dans la ville.*

*Vous, ou une personne de votre entourage, avez besoin de renseignements ou d'être accompagné dans vos démarches : n'hésitez pas à venir nous rencontrer ou à prendre rendez-vous au Pôle Solidarité.*



**Romain Miron**

Maire adjoint délégué à la Solidarité, au Social, à la Santé, à l'Emploi, au Logement et à la Politique de la ville  
Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)



# Solidarité : l'accès à vos droits

Avant de recourir à une aide, à un dispositif, encore faut-il connaître son existence, les conditions d'éligibilité, les lieux où s'adresser pour effectuer les démarches d'obtention. Le CCAS et le Pôle Solidarité de la ville sont à votre disposition pour vous accompagner, en toute confidentialité, dans vos démarches dans le domaine du social, de l'emploi, du logement et de la santé.

Au niveau municipal et du CCAS, ce dernier agit en termes d'aides alimentaires et aides financières. Elles constituent une des réponses majeures à la précarisation de la situation des ménages. Ces aides s'inscrivent dans une « tradition » de solidarité et permettent à leurs bénéficiaires de faire face à un accident de la vie, une dette.

A noter que le CCAS s'appuie sur l'épicerie sociale du Plateau de Haye (gérée par le CCAS de Nancy), dont la principale condition pour pouvoir y accéder est l'adhésion des ménages à un contrat d'engagement sur les démarches à effectuer pour un projet particulier (gestion budget, retour à l'emploi...).

Le Pôle Solidarité agit également dans d'autres secteurs d'aide :

- \* **emploi** : accompagnement personnalisé à l'emploi (recherche d'emploi, aide au CV, lettre de motivation...)
- \* **logement** : aide aux démarches logement (recherche, déménagement...)
- \* **transport à moindre coût** : Pass Solidarité, Cité Pass...
- \* **santé** : ouverture d'un droit CMU, accès aux soins...



## Le non-recours aux prestations sociales

Depuis plusieurs années, il existe un phénomène méconnu qui contribue à accentuer la pauvreté, celui du non-recours aux prestations sociales.

### Qu'est-ce que le non-recours aux droits ?

Il renvoie à toute personne éligible à une prestation sociale, qui - en tout état de cause - ne la perçoit pas. D'après le comité d'évaluation du RSA, «le taux moyen de non-recours au RSA est de 50%». Cela veut dire qu'il y a un foyer sur deux qui ne touche pas le RSA alors qu'il pourrait en bénéficier.

Les niveaux élevés de non-recours s'expliquent entre-autres : par la peur d'être stigmatisé (le regard des autres sur soi), la honte d'avoir à le demander par rapport à son parcours, le manque d'information, la complexité des démarches qui peuvent décourager.

### Accéder à une Complémentaire Santé : les aides possibles

Des inégalités persistent en matière d'accès aux soins et particulièrement en termes d'accès à une complémentaire santé. Ainsi vous trouverez ci-dessous des informations concernant les aides existantes pour favoriser la protection des ménages.

Pour connaître : <https://mes-aides.nancy.fr>

Nbre de personnes	Plafond CMU-C/AME		Plafond ACS	
	Annuel	Mensuel	Annuel	Mensuel
1	8645	720	11670	973
2	12967	1081	17505	1459
3	15560	1297	21006	1751
4	18153	1513	24507	2042
5	21611	1801	29175	2431
Par personne en plus	+ 3457,807	+ 288,151	+ 4668,040	+ 389,003



re vos droits :  
[aides.gouv.fr/](http://aides.gouv.fr/)

## LA PRIME D'ACTIVITÉ EN QUELQUES MOTS...

- La Prime d'activité est une prestation qui incite à l'exercice et à la reprise d'activité professionnelle. Elle complète les ressources des travailleurs aux revenus modestes (sous condition de ressources et de composition du foyer) ;
- La Prime d'activité sera ouverte aux jeunes actifs dès 18 ans ;
- Elle sera versée chaque mois : les bénéficiaires devront déclarer tous les 3 mois leurs revenus du trimestre précédent ;
- Le montant de la prime sera calculé pour 3 mois fixes. Durant ces 3 mois, il ne variera pas en fonction des changements de situation, familiale et professionnelle, du bénéficiaire ;
- Un simulateur des droits permettra d'évaluer directement le montant de la prime sur le site [www.caf.fr](http://www.caf.fr).

### Une Complémentaire Santé, c'est quoi ?

Une complémentaire santé facilite votre accès aux soins en prenant en charge la part complémentaire de vos dépenses de santé pour venir, comme son nom l'indique, compléter les prestations versées par la Sécurité Sociale.

Si vous avez des ressources modestes, que vous résidez en France depuis plus de 3 mois et que vous êtes en situation régulière, 2 dispositifs peuvent vous aider à accéder à une mutuelle :

- la Couverture Maladie Universelle - Complémentaire (CMU-C)
- l'Aide à l'acquisition d'une Complémentaire Santé (ACS),

### Le Revenu de Solidarité Active (RSA) : mode d'emploi

La méconnaissance et la complexité du dispositif sont les principaux freins à l'ouverture de ce nouveau droit pour lequel on observe un taux de non-recours très important. Cette fiche pratique a pour objectif de vous informer et de vous inciter à vérifier votre éligibilité.

#### Pour qui ?

Le Revenu de Solidarité Active s'adresse aux personnes sans ressources ou ayant peu de ressources, résidant en France de façon stable et permanente et ayant plus de 25 ans (ou moins de 25 ans sous certaines conditions).

#### De quoi s'agit-il ?

Une allocation calculée et payée par la Caisse d'Allocations Familiales. Son montant varie en fonction de la composition familiale et des ressources du foyer.

Le RSA peut prendre deux formes :

- « RSA socle », versement d'une allocation pour les personnes sans ressources,
- « la prime d'activité », ce nouveau dispositif remplacera le RSA d'activité et la prime pour l'emploi à partir du 1er janvier 2016.

#### Comment savoir si je peux y prétendre ?

J'effectue un test d'éligibilité sur le site internet [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

#### J'y ai droit, je fais comment ?

Je télécharge le formulaire de demande sur le site [www.caf.fr](http://www.caf.fr) ou je vais le retirer directement auprès de la Caf. Une fois complété, je le transmets pour étude et calcul du droit RSA.

#### Quels sont mes droits et devoirs ?

Pour continuer à percevoir mon allocation, je dois veiller à :  
 \* renvoyer dans les temps ma Déclaration Trimestrielle de Ressources (DTR) à la Caf,  
 \* signaler sans tarder à la Caf tout changement dans ma situation (emploi, adresse, composition familiale...).

Mon droit au RSA me donne accès à un accompagnement pour me permettre de retrouver une autonomie financière. Dans ce but, je peux être orienté vers un Référent Unique (RU) pour m'aider dans différents domaines et en fonction de mes projets : insertion sociale, surendettement, logement, santé, remobilisation, création d'entreprise, recherche d'emploi...

**Pour tout renseignement sur le RSA, vous pouvez prendre contact auprès du CCAS, au 03.83.32.30.00.**

## La CMU Complémentaire (CMU-C)

Un accès gratuit à une complémentaire santé. C'est une protection complémentaire gratuite accordée sur critères de ressources. Elle permet l'application de la dispense d'avance des frais sur la part obligatoire et la part complémentaire et donne droit à la prise en charge du ticket modérateur. Ainsi, vous ne payez plus vos dépenses de santé chez le médecin, dans un laboratoire ou à l'hôpital.

## L'Aide à l'acquisition d'une complémentaire Santé (ACS)

Un accès aidé à une complémentaire santé. Il s'agit d'une aide sous forme d'un chèque destiné à diminuer le montant annuel de votre cotisation à une

complémentaire santé (choix sur une liste imposée). Cette aide concerne chaque personne de votre foyer.

### Montant de l'Aide pour une Complémentaire Santé (ACS)

- moins de 16 ans : 100 €
- de 16 à 49 ans : 200 €
- de 50 à 59 ans : 350 €
- 60 ans et plus : 550 €

**Pour constituer une demande de CMU-C ou d'ACS, renseignez-vous auprès de la CPAM ou du CCAS 03 83 32 30 00.**



## Les tarifs sociaux énergie



### L'essentiel

Selon vos revenus, vous pouvez bénéficier de tarifs sociaux pour l'électricité et pour le gaz naturel. Leur attribution est automatique dans la majorité des cas.

Pour l'électricité, le tarif social s'appelle le Tarif de Première Nécessité (TPN). Pour le gaz naturel, le tarif social s'appelle le Tarif Spécial de Solidarité (TSS).

### Comment bénéficier des tarifs sociaux ?

Pour bénéficier de ces tarifs sociaux, vous devez être bénéficiaire de la CMU-C ou de l'ACS, ou avoir un revenu fiscal de référence inférieur annuel à 2175 €. L'attribution des tarifs sociaux est, dans la majorité des cas, automatique. L'identification des bénéficiaires potentiels du TPN et du TSS est réalisée par l'administration fiscale ou les organismes d'assurance maladie qui

communiquent les coordonnées des personnes susceptibles d'en bénéficier aux fournisseurs d'énergie, tout en respectant la confidentialité des données.

### Quels sont les avantages des tarifs sociaux de l'énergie ?

Vous bénéficiez d'une déduction forfaitaire annuelle appliquée sur le montant de votre facture. Le montant de la réduction dépend de la puissance de compteur souscrite et du nombre de personnes composant votre foyer. Concrètement, pour un foyer composé de deux personnes ou plus en logement collectif, la réduction forfaitaire annuelle peut aller jusqu'à 140 €.

A noter que le CCAS, en lien avec la Communauté Urbaine, expérimente depuis 2015 une tarification sociale de l'eau. Une aide peut être attribuée après étude sociale (ressources) de votre situation par un travailleur social du CCAS pour le règlement de votre facture.

**Vous avez un doute quant à l'absence d'activation du TPN ou TSS, ou besoin d'informations sur ces dispositifs, renseignez-vous auprès du CCAS au 03 83 32 30 00.**

Les tout-petits et la professionnalisation des assistantes maternelles, les vacances et les projets des ados, les voyages des seniors : que cette nouvelle année vous apporte l'essentiel.

Je vous présente mes meilleurs vœux pour 2016.



**Emmanuelle Collet**

Maire adjointe déléguée à la Petite Enfance, à la Jeunesse et aux Loisirs Seniors

**Vous pouvez bénéficier d'une aide mensuelle de la Ville sur les temps péri et extra-scolaires des enfants maxévillois scolarisés dans une école de la commune. Cette aide peut-être cumulée à la P.A.J.E. versée par la C.A.F., même au-delà des 3 ans de l'enfant.**

## A D O S

### Vacances d'hiver ados 10-17 ans

Au menu des prochaines vacances, Nisrine et Brahim vous ont concocté : cinéma, Carnaval, LaserMaxx, football, flag, squash, luge, badminton, volley, basket. Le programme sera disponible dès la mi-janvier en mairie et sur le site.

### Zadomax

Tu as entre 10 et 17 ans, pour maintenir le contact entre 2 périodes de vacances, viens nous rejoindre pour développer ton projet ou simplement discuter de tes attentes et devenir acteur de notre Ville : nous te donnons d'ores-et-déjà rendez-vous les 13 et 27 janvier et le 24 février. Pour en savoir plus, contacte-nous vite !

**Nisrine et Brahim 06 32 19 43 88**

## P E T I T E E N F A N C E

### Les Assistantes Maternelles

En France, elles sont devenues le principal mode d'accueil du jeune enfant.

#### Une assistante maternelle est une personne qui a reçu :

- un agrément (qui doit être renouvelé tous les 5 ans) du Conseil Départemental via le service de la Protection Maternelle Infantile (PMI),
- une formation pour exercer son métier, enrichie de nombreuses autres qui lui seront dispensées tout au long de sa carrière dans le but de se perfectionner et de répondre au mieux aux besoins des familles, ce qui en fait une véritable professionnelle de la Petite Enfance.

#### Quel est son rôle ?

- Elle accueille à son domicile, dans un cadre de vie familial, des enfants de 0 à 18 ans qui lui sont confiés par les parents,
- Grâce à une prise en charge individualisée, elle veille à la sécurité, au bien-être et à l'éveil de l'enfant, en respectant son rythme de vie.

#### Quels sont les avantages liés à un accueil individualisé ?

- Les horaires d'accueil offrent une certaine souplesse (notamment si vous avez des horaires de travail atypiques),
- L'accueil de l'enfant est possible même quand il est malade,
- La socialisation de l'enfant est possible au-delà du fait que l'enfant



puisse être en contact avec d'autres au domicile de l'assistante maternelle, puisque des rencontres thématiques sont organisées régulièrement dans le cadre du Relais Assistantes Maternelles (jardinage, cuisine, bricolages thématiques, atelier de motricité, sorties,...)

**Permanence Champ-le-Bœuf ; Chaque mardi de 9h à 12h, à compter du 12 janvier, Sylvie Perroux sera à l'écoute des parents et des Assistantes Maternelles au 15 rue de la Seille, dans les locaux de l'Espace de Vie Solidaire.**

## S E N I O R S

### Séjour seniors À Morzine et St-Dié

Le prochain séjour seniors aura lieu à Morzine du 11 au 18 juin 2016. Il a pour vocation de permettre à celles et ceux qui voyagent peu de s'échapper du quotidien, de tisser des liens et de découvrir cette magnifique région de manière conviviale durant 8 jours et 7 nuits. La visite d'Evian et d'Yvoire sont au programme, tout comme de nombreuses activités de qualité. Le tarif normal indicatif est de 494,04€ (ou 309,04€ aide ANCV déduite. Possibilité de régler en plusieurs

versements). Renseignements et pré-inscription à partir du **4 janvier 2016**. Le séjour suivant aura lieu à St-Dié du 10 au 14 octobre 2016. 5 jours et 4 nuits pour s'évader et profiter des joies et des curiosités des Vosges. Le calendrier des inscriptions vous sera communiqué prochainement.

Renseignements auprès de Corinne Génin, coordinatrice du Point Accueil Loisirs Seniors au 03 83 32 30 00.

DÉJECTIONS CANINES

## Déjections canines : ramassage obligatoire



La commune fait appel au civisme de chacun pour que Maxéville conserve son cadre de vie agréable et propre. Même si il y a eu une amélioration dans le ramassage des déjections canines, certains trottoirs de la commune laissent encore apparaître les «cadeaux» canins, ce qui est très désagréable pour les passants, sans compter le fait que cela peut être glissant, donc dangereux.

### Verbalisation

Après avoir informé, sensibilisé, expliqué, la municipalité se voit maintenant dans l'obligation de verbaliser les contrevenants. En cas de non respect de la réglementation, tout propriétaire qui ne ramasse pas les déjections de son animal s'expose à une contravention de 3ème classe pouvant aller de 68 € à 450 € (selon article R633-6 du code pénal, créé par décret 2015-337 du 25 mars 2015 - art1).

L'espace public demeure un espace à respecter et à partager au quotidien. La mairie reçoit très régulièrement signalements et plaintes concernant les déjections canines. Ramasser est un geste simple et facile ! Il est du rôle des municipalités d'accompagner la prise de conscience et le changement des comportements et mentalités. L'éducation canine concerne autant le chien que le maître.

DÉCHETS VERTS

## Maintenant, les déchets verts, j'en fais mon affaire !

Une nouvelle campagne du Grand Nancy est mise en place pour expliquer aux usagers qu'à partir du **1er janvier 2016**, les déchets verts ne seront plus tolérés dans les poubelles. **Pourquoi ?**



Cette décision revêt un double intérêt : **économique et écologique**. Ces déchets sont constitués à 80 % d'eau. Les brûler, comme c'est le cas actuellement, est source de pollution. Incinérer les déchets verts, c'est brûler de l'eau car ils sont composés à 80 % d'eau ! ??? Ils représentent 10% de nos déchets et un coût de 1 million d'euros par an !

**Le Grand Nancy veut, en conséquence, sensibiliser les habitants au compostage et, par conséquent, poursuivre l'effort de réduction des déchets chez les particuliers.**



Plusieurs solutions :

- En faire du **paillage**,
- En faire du **compost**,
- Déposer les déchets dans les **déchetteries** et récupérer gratuitement le compost. 9 déchetteries présentes dans l'agglomération.

Pour en savoir plus :

- [dechets.grand-nancy.org](http://dechets.grand-nancy.org)
- Maison de l'Habitat et du

Développement Durable au 03 54 50 20 40



### LES ASTUCES DU JARDINAGE : PARTAGEONS NOS EXPÉRIENCES

La municipalité organisera prochainement une réunion-conférence sur les astuces du jardinage écologique : comment réaliser son paillage, son compost ? Paillis, engrais verts, désherbage mécanique, espèces à pousses lentes...n'auront plus de secrets pour vous !

Si vous êtes intéressés pour tout savoir sur l'éco jardinage et les « écomatismes », faites-vous connaître et inscrivez-vous à : [participation@mairie-maxeville.fr](mailto:participation@mairie-maxeville.fr)

Les travaux du carrefour du centre en voie d'achèvement permettront de valoriser la qualité de l'espace public et les modes de déplacements doux dans ce secteur particulièrement passager. Ils feront de cet axe de transit, un lieu de vie et d'échanges, notamment grâce à la création d'un espace convivial où les habitants pourront se reposer quelques instants à côté d'une nouvelle végétation.



**Olivier Pivel**

Maire adjoint délégué à l'Environnement, à l'Urbanisme, au Transport, à la Sécurité et au Développement Durable

## Carrefour : financement 100 % Grand Nancy



Réunion publique d'informations - Mars 2015

Désormais, bordé de larges trottoirs pavés, équipé de nouveaux mobiliers urbains et bientôt de plantations arbustives, le carrefour de la mairie a visiblement gagné en confort, accessibilité et sécurité pour l'ensemble des usagers.

La maîtrise d'ouvrage de cette opération a été assurée par la Communauté Urbaine du Grand Nancy ainsi que son financement total.

Les principes communs d'aménagement qui ont été retenus sont :

- La réfection de la chaussée ;
- L'élargissement des trottoirs ;
- La prise en compte du vélo ;
- La modernisation de l'éclairage ;
- La réorganisation du stationnement ;
- L'aménagement paysager.



Travaux de raccordement - Août 2015



Pose des potelets et marquage au sol - Septembre 2015

### Petit rappel :

Tous les travaux de voiries des villes du Grand Nancy sont pris en charge par la Communauté Urbaine.

Tous les ans les villes de l'agglomération font des demandes qui permettent de remettre en état rues et espaces publics qui sont du domaine du Grand Nancy.

Un montant est ainsi attribué à chaque ville.

C'est le cas pour le Carrefour du Centre, comme ça l'a été pour la rue de la Madine, et l'allée David qui ont été prises en charge à 100 % par la Communauté Urbaine du Grand Nancy.



Pose des bacs en pierre avant la décoration végétale - Décembre 2015

### ARTEM Insight

Après un partenariat avec l'école de coaching d'ICN pour préparer des Maxévillois à aborder en toute sérénité leur entretien d'embauche, ce sont 8 étudiants d'ARTEM qui ont eu comme mission de faire des propositions d'actions sur les liens à développer entre la Municipalité et les entreprises.

Durant une semaine, ils ont réfléchi au moyen à mettre en place pour renforcer le dialogue entre les différents acteurs, pour favoriser l'employabilité des jeunes, pour développer le réseau des entreprises ou créer du lien social.

« Le défi proposé a bien été rempli et a également permis aux étudiants de découvrir un contexte qui leur était à tous inconnu à savoir celui des enjeux économiques d'une municipalité »

souligne Christophe Rackay, Maire adjoint en charge du développement économique, du soutien au commerce et à l'artisanat.



Présentation des actions des étudiants ARTEM - Décembre 2015

### Dernière ligne droite pour l'association de commerçants, d'artisans et de professions libérales

Après 6 mois d'échanges et de rencontres, une quinzaine de commerçants et d'artisans maxévillois se sont donnés rendez-vous le 8 décembre dernier au restaurant « la Ball o grill » (restaurant situé au dessus du squash, rue Lafayette).

Les statuts de la future association ont été discutés (nom, objet, siège social, moyens à mettre en œuvre, montant de la cotisation ...) et les personnes présentes ont été invitées à faire part de leur souhait d'intégrer le bureau ou encore d'être candidat à la présidence. L'assemblée générale constitutive de l'association se déroulera **le mardi 19 janvier prochain à 20h30** (le lieu reste à définir). Elle sera ouverte à tous les commerçants, artisans et professions

libérales de Maxéville : si vous souhaitez faire acte de candidature pour rejoindre le bureau, donner procuration, être membre de l'association ou tout

simplement avoir de plus amples renseignements, nous vous invitons à prendre contact auprès de Filipe Veloso ImaGem • [imagem@free.fr](mailto:imagem@free.fr)



Réunion des futurs membres de l'association le 8 décembre 2015

# Des mesures pour les entreprises et l'emploi : les Zones Franches Urbaines - Territoires Entrepreneurs (ZFU-TE)

En 2003, dans le cadre du Plan de cohésion sociale, le Gouvernement a pris la décision de créer de nouvelles ZFU faisant entrer la ZFU du Grand Nancy en vigueur au 1er janvier 2004. Ce dispositif prorogé sous le nom de ZFU-TE jusqu'au 31 décembre 2020 permet aux entreprises qui y sont installées ou qui s'y implantent d'obtenir des exonérations fiscales et sociales : l'objectif étant de favoriser la redynamisation économique grâce notamment au maintien des activités existantes, à la création et l'implantation de nouvelles entreprises, à la création d'emploi (notamment locaux) et à l'insertion professionnelle. **A Maxéville, Champ-le-Bœuf et les Aulnes sont concernés.**

Il est à noter que pour soutenir l'attractivité et le développement économique des quartiers « politique de la Ville », **des exonérations de fiscalité locale ont été instituées en faveur des commerces et des services de proximité** (loi de finances rectificative pour 2014). Ces exonérations concernent la CFE et la TFPB. Elles sont réservées aux très petites entreprises qui exercent une

activité commerciale (moins de 10 salariés et un chiffre d'affaire annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'€). Elles sont mises en œuvre jusqu'au 31/12/2020. A compter du 1er janvier 2016, le bénéfice de ces exonérations est subordonné à la signature des contrats de ville 2015-2020, actés pour l'agglomération de Nancy et le Plateau de Haye (Champ-le-Boeuf et les Aulnes pour Maxéville), en novembre dernier.

### DISPOSITIF ZFU-TE

Périmètre : création d'activités ou transferts à compter du 01/01/2015

#### Exonération d'impôts sur les bénéfices :

- plafond d'exonération : 50 000€ sur 12 mois
- durée des exonérations : 8 ans (5 ans à taux plein et 3 ans à taux dégressif)
- majoré de 5 000€ par salarié embauché à temps plein, au minimum de 6 mois et domicilié dans la ZFU-TE ou dans un quartier « politique de la Ville » de l'unité urbaine
- clause d'emploi local d'un tiers (1/3 des salariés doivent être domiciliés en quartier « politique de la Ville »).

#### Exonération de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et de la cotisation sur la valeur ajoutée sur 5 ans.

- Exonération de la Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFPB) :** l'exonération s'applique pour une durée de 5 ans en faveur des immeubles :
- situés en ZFU-TE
  - rattachés à un établissement remplissant les conditions pour bénéficier de l'exonération de CFE (activité commerciale)
  - il n'y a pas d'abattement après les 5 années d'exonération à 100%

## TEMOIGNAGE : la ZFU, dispositif « idéal pour une première installation ! »

Diplômée en 2011 à Nantes après 3 années d'études, Madame Axelle Duchaine-Chartier, pédicure-podologue, est venue en Lorraine commencer son activité libérale. Pendant 4 ans, elle a exercé dans deux cabinets aux alentours de Nancy, puis en avril 2015, s'est définitivement installée à Maxéville au sein de la maison médicale de Champ-le-Bœuf, située au 19, rue de la Meuse. « Ce local disponible en Zone Franche

Urbaine correspondait à mes attentes de part sa situation géographique, son accessibilité et mon réel désir de travailler avec d'autres professionnels de santé. L'emplacement du cabinet en ZFU m'apportera des avantages financiers à partir de ma deuxième année d'exercice ce qui permettra d'alléger mes charges professionnelles, idéal pour une première installation ! »



Axelle Duchaine-Chartier, pédicure - podologue

**Samedi 9 janvier**

## Théâtre : Savoir vivre

La ville de Maxéville vous propose de découvrir *Savoir vivre* de Pierre Desproges au théâtre de la Manufacture. Mise en scène et interprétation : Michel Didym et Catherine Matisse.

" Le savoir-vivre est la somme des interdits qui jalonnent la vie d'un être civilisé c'est-à-dire coincé entre les règles du savoir-naître et celles du savoir-mourir " a dit Pierre Desproges. Celui-là même qui répondit à une lettre du Trésor Public en commençant par " Mon cher Trésor ".

Les deux comédiens, Michel Didym et Catherine Matisse ont tantôt la méchanceté épidermique et l'égoïsme chevillé au corps des Monstres de Dino Risi, tantôt ils philosophent, tantôt ils soupèsent l'homme et la femme. Ça décape et, souvent, ça dérape ! De la création du monde à l'Apocalypse avec des " corbeaux écrasés, des batailles à coups de cric, les résultats du Top 50 " et le règlement de compte de la médecine arrogante, le délire sarcastique n'a pas de bornes.

Tarifs : 6 € pour les adultes / 3 € pour les jeunes - Bus gratuit.

Réservations obligatoires auprès du pôle sport culture et loisirs : 03 83 32 30 00

**Samedi 9 janvier à 19h (durée 1h15).**



**Mardi 12 janvier**

## Exposition : Épreuve

Cette exposition présente le travail de 5 plasticiens vivant à Nancy et pratiquant l'art de l'estampe. Il s'agit ici de faire découvrir une forme très ancienne de « fabrique de l'image ». L'estampe contemporaine tant dans sa forme que dans sa nature, des traditionnelles gravures sur bois aux estampes numériques en passant par des eaux-fortes ou des sérigraphies, est un lieu d'expression à part entière et témoin de démarches originales de la part de chaque artiste. Des estampes de petits formats à celles de grandes tailles, des tirages sur feuilles simples aux compositions présentées en portfolio ou en livres d'artiste, l'exposition veut témoigner combien cette forme artistique demeure riche et variée à l'heure des images virtuelles.

Les artistes : Luc Doerflinger, Antonin Machioldi, Sophie Lécuyer, Philippe Morlot, Nathalie Reba

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

Le Préau / Espé - 5 rue Paul Richard - Maxéville

**Inauguration mardi 12 janvier à 18h**

**Exposition jusqu'au 18 février.**



### EXPOSITION

**Du mardi 26 Janvier  
au vendredi 05 février**

Exposition « les aquarelles de Dany VASSENER et les photos de Virginie VASSENER ».

Au CILM - Hall d'entrée.

Renseignements : Cercle des Arts de Champ-le-Bœuf au 03 83 56 28 84

### CITE PASS

**Jusqu'au 22 janvier**

Vente de Cité Pass pour les personnes en recherche d'emploi de 14h à 17h en mairie du centre et au « Relais emploi » de Champ-le-Bœuf, 2 rue de la Crusnes. Prix d'un Cité Pass : 3,10€.

CCAS - Mairie de Maxéville 03 83 32 30 00

### SYMPHONIES - MELODIES PASS

**Du 11 au 15 janvier de 8h30 à 12h  
et de 14h à 17h.**

Vente de Mélodies et Symphonies pour les mois de janvier - février - mars - avril.

Le tarif du Symphonie Pass de 30 voyages est de 8.30€.

Point Accueil Seniors - Mairie de Maxéville  
03 83 32 30 00

### BELOTE

**Samedi 23 janvier, Samedi 20 février**

Rencontres belote et tarot organisées par l'Amicale des Hauts-Marnais

Inscriptions à 13h30 et début des jeux à 14h.  
Michel Hislen au 03 83 97 31 18

### LOTO

**Samedi 16 janvier à 20h**

Loto organisé par l'Amicale des Hauts-Marnais  
CILM, salle des banquets.

Réservations par téléphone auprès de Michel Hislen au 03 83 97 31 18 ou 03 83 97 00 22

### ACQA

**Mercredi 06 et 20 janvier de 14h à 18h30  
Mercredi 03 et 17 février de 14h à 18h30**

Les après-midi « seniors » - Salle Henri Kropacz (Aulnes)

Christian Lintingre au 06 76 39 71 23 ou  
c.lintingre@libertysurf.fr

### COMITE DE JUMELAGE

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**Vendredi 15 janvier à 20h**

Le Comité de Jumelage organise son Assemblée Générale. Les inscriptions pour le carnaval se feront à l'issue de l'A.G..

Salle des Cailles Blanches, rue André Fruchard

### ATELIERS MIG

#### PEINTURE SUR SOIE

**Lundi 04 et 18 janvier  
Lundi 1<sup>er</sup>, 15 et 29 février**

De 14h à 17h30, Clos des Sages,  
Rue du Général Leclerc

#### ATELIER MIG'ART

**Jeudi 07 et 21 janvier  
Jeudi 04, 11 et 18 février**

De 14h à 17h - Salle Leclerc, parc de la mairie

## Dimanche 24 janvier

### Jeux et familles en fête : Vive la démesure

Pour cette 18<sup>ème</sup> édition de Jeux et familles en fête, vive la démesure !

Des jeux de société, des jouets, partout et de toutes les tailles mis à votre disposition par la ludothèque municipale « Le Jardin Des Jeux ».

**LE CLOU TORDU** : réalisation d'objets rikikis à partir de palettes en bois, **JEUX ET TARTINES** : un circuit de billes, **CIRQUE GONES** : quoi de mieux que des échasses pour prendre un peu de hauteur ?, **KIDITEC** : « LE » jeu de construction pour petits et grands, **MEDIATHEQUE MUNICIPALE** : livres minuscules ou gigantesques..., **TRICOT-COUTURE** : DÉFI du plus gros pompon où chacun pourra y mettre son brin de laine...

**CRÊCHE « LES CANAILLOUX »** : accueil des « minus » avec ou sans leurs parents.

Pour tous, entrée gratuite.

**Dimanche 24 janvier de 14h à 18h**, au CILM, 23 rue de la Meuse - Champ-le-Bœuf

Plus d'informations sur [www.mairie-maxeville.fr](http://www.mairie-maxeville.fr)



## Mardi 9 février

### Défilé : Carnaval de Ramstein

Sortie au carnaval de Ramstein-Miesenbach

Depuis de nombreuses années, le Comité de Jumelage de Maxéville répond à l'invitation de sa ville jumelée Ramstein-Miesenbach, à participer au carnaval qui comprend une centaine de groupes venus des communes alentours. Cette année, la date du carnaval est fixée au 9 février.

- Départ : pour Champ-le-Bœuf : 8h30 au parking de la Cascade puis passage aux Aulnes.
- Pour Maxéville bas, départ 8h30 sous le viaduc près de la mairie.
- Retour prévu à 21h30.

Inscriptions obligatoires lors de l'Assemblée Générale du 15 janvier 2016.

Contact : Gisèle Vatry au 06 59 76 92 37

**Mardi 9 février 2016**



### ATELIER ENCADREMENT

**Jeudi 14 et 28 janvier**  
**Jeudi 25 février**

De 14h à 17h - Salle Leclerc, parc de la mairie

### MARCHE DÉTENTE

**Mardi 05 et 19 janvier**  
**Mardi 02 et 16 février**

Départ 14h parvis de l'hôtel de ville, suivi d'un goûter salle Leclerc  
Jean-Christophe Guénichon  
au 06 12 27 72 54 - [j.guenichon@orange.fr](mailto:j.guenichon@orange.fr)

**MJC MASSINON**

### BIEROLOGIE

**Jeudi 07 janvier** : les bières allemandes  
Initiation à la dégustation de la bière, à la découverte du brassage et des brasseries.

Animé par Cédric LEMARQUIS - la Capsule, cave à bière à Nancy. 20€ la séances (+ 8 € d'adhésion annuelle).

MJC MASSINON - Salle d'exposition. 19h15 - 21h15

### GÉNOLOGIE

**Jeudi 28 janvier** : balade dans le Jura  
**Jeudi 25 février** : Bourgogne dégustation de la côte de Beaune.

30 € la séance (+ 8 € d'adhésion annuelle)  
Animée par Jérôme DIGUET -  
La cave du Faubourg à Nancy

MJC MASSINON - Salle d'exposition.  
20h00 - 21h30

Sébastien GERARD - 03 83 46 77 93  
(minimum 48h à l'avance pour les nouveaux adhérents)

### MEDIATHEQUE

#### BEBE BOUQUINE

**Lundi 25 janvier et lundi 15 février à 10h**  
à la médiathèque des Brasseries.

### MERCREDI ÇA CONTE

**Mercredi 27 janvier**  
**et mercredi 24 février à 15h**

### CONFÉRENCE - DÉBAT

La Maison Des Solidarité du Conseil Départemental « site de Maxéville centre », le dispositif de réussite éducative, le Pôle solidarité de la ville de Maxéville et le R.A.M organisent une rencontre débat sur le thème « **les écrans et la famille** » en partenariat avec le Dr Liguier du CMP enfants de Maxéville.

**Vendredi 15 janvier 2015 à 13H30**

Salle Cailles Blanches, rue André Fruchard.

Retrouvez les programmes complets et détaillés RAM, médiathèque et ludothèque dans l'agenda du site Internet [www.mairie-maxeville.fr](http://www.mairie-maxeville.fr)



## Accueil des nouveaux arrivants

Il se déroulera le **samedi 9 janvier à 9h30**.  
Au programme : 9h30 : accueil en mairie, 10h : départ en bus pour une visite guidée de la ville et des Caves des Brasseries, 12h15 : échanges avec le maire et l'équipe municipale autour d'un buffet. Inscrivez-vous à : [participation@mairie-maxeville.fr](mailto:participation@mairie-maxeville.fr) et 03 83 32 30 00.

## Cérémonie des Vœux

La cérémonie des Vœux se déroulera **jeudi 14 janvier à partir de 18h30** à la Tonnellerie, site des Brasseries. Vous êtes cordialement invités.

## Conseil municipal

Le prochain conseil municipal se réunira **jeudi 25 février 2016 à 20h** en salle du conseil municipal à la mairie.

## Bénévolat

L'association des **Donneurs de Sang de Maxéville** est à la recherche de bénévoles pour renforcer l'équipe actuelle. Pour tout renseignement, contactez le Président Patrice KLAINE au : 06 63 68 80 00 ou 03 83 36 69 72.

## Nouvelle adresse périscolaire

Pour tous renseignements et inscriptions, merci d'utiliser désormais la nouvelle adresse qui concerne le périscolaire : [periscolaire@mairie-maxeville.fr](mailto:periscolaire@mairie-maxeville.fr).

## Logements à saisir

Derniers logements T5 disponibles à saisir aux Jardins Maraîchers en location-accession pour 186 000€, en toute sécurité, avec ou sans apport personnel, TVA et frais de notaires réduits, exonération de la taxe foncière pendant 15 ans.

**Contact LE NID :**  
[commercialisation@le-nid.fr](mailto:commercialisation@le-nid.fr)  
ou **03 83 36 42 20**.

## L'Atelier vélo

A noter dans vos agendas : l'Atelier vélo propose une réflexion autour de la constitution de l'Atelier en association **le 13 janvier à 18h30**, salle de la Justice.

## Conseil municipal d'enfants de Maxéville

Courant décembre, les enfants de CM1 des écoles élémentaires de Maxéville se sont déclarés candidats à l'élection du Conseil municipal d'enfants de notre ville. Ils ont constitué des binômes respectueux de la parité. Ils ont conçu leurs affiches de campagne. L'affichage a eu lieu fin décembre. Les élections sont programmées au cours de la semaine du **18 au 23 janvier**. L'installation du conseil est prévue durant la semaine du **25 au 31 janvier**.

## Lavoir

Si vous avez des informations et / ou photos sur le lavoir de Maxéville, faites-vous connaître à : [participation@mairie-maxeville.fr](mailto:participation@mairie-maxeville.fr).

## Condoléances

Nous avons le regret de vous annoncer le décès du maire de Ramstein-Miesenbach, Klaus Layes. La ville de Maxéville partage la peine de Ramstein-Miesenbach et adresse ses sincères condoléances à ses proches.

## Vers une évolution des illuminations de Noël

L'an passé, nous vous avons informés qu'en raison du coût des illuminations de Noël (de nombreux décors sont encore à ampoules, consommatrices d'énergie), nous allions modifier les illuminations sur la ville.

Cela passe tout d'abord par une réduction du nombre d'illuminations, puis par le remplacement petit à petit des décors à ampoules par des décors à leds ou par des supports moins coûteux.

C'est le cas cette année avec la pose d'un projecteur en face de la mairie qui aura illuminé la façade d'un joyeux Saint Nicolas pour toute la durée des Fêtes de fin d'année.

Cette technique, peu onéreuse, nous permet de changer régulièrement le dessin, et de l'adapter en fonction des événements : Saint-Martin, Saint-Nicolas, Bonne Année, fêtes des fraises, 14 juillet ...

A suivre donc au moment des prochaines manifestations ...



Projection sur la façade de la mairie



**Jacqueline Ries**

Maire adjointe à la Communication, au Cadre de vie, à la Participation Citoyenne

## Carnet de Maxéville

### Bienvenue à...

Alex SASA NZITA, né le 04 octobre  
Léo DEJARDIN, né le 05 octobre  
Sarah BROVILLÉ, née le 08 octobre  
Emma NICLODI, née le 08 octobre  
Danilo NEM LEBRUN, né le 11 octobre  
Amy VÉRITÉ, née le 12 octobre  
Mélisa DELDIME, née le 19 octobre  
Enora Elisabeth Tukuféhia TUATAANE, née le 21 octobre  
Ismael BELABBES, née le 25 octobre  
Louise Chiara Marine RICHARD, née le 03 novembre  
Laure Isabelle Pauline ABENZOAR, née le 03 novembre  
Nolan BARTHÉLÉMY, né le 07 novembre  
Emma SEQUEIRA, née le 18 novembre

### Ils nous ont quittés...

Sirouch AKOBIAN veuve OVANESSIAN, décédée le 11 octobre  
Michel GERMAIN, décédé le 11 octobre  
Richard RIEDER, décédé le 14 octobre  
René THOUVENIN, décédé le 15 octobre  
Aimée ROY veuve FOUGEROUSE, décédée le 27 octobre  
Simone MOUGEOT née WERTH, décédée le 28 octobre  
Rosa MACKOWIEZ veuve BRUNNER, décédée le 3 novembre  
Odile REMY veuve WOIRGARD, décédée le 7 novembre  
Violette CUGNOT veuve AUGUSTE, décédée le 26 novembre  
Emilienne JOURDAIN veuve NECER, décédée le 27 novembre  
Marcelle PLUQUET veuve FOLLI, décédée le 6 décembre

## Tribune de l'opposition

### Vivre Maxéville ensemble

#### Nous vous devons quelques explications

Le précédent Journal de Maxéville paraissant après l'ouverture de la campagne officielle des élections régionales, nous n'avions pas souhaité nous exprimer pour ne pas interférer avec cette élection.

#### Henri BEGORRE médaille d'or départementale

Traditionnellement, les vœux regroupaient population, personnels et élus : c'était l'occasion de nous rencontrer et d'honorer retraités ou médaillés. Le 2 novembre, le maire remettait presque en catimini les médailles d'argent (20 ans) à Olivier PIVEL et d'or (35 ans) à Henri BEGORRE.

En 1983, Henri devient Maire de Maxéville qui connaissait déjà des difficultés financière avec beaucoup de logements sociaux. Meurthe & Canal était inondable, la station d'épuration empestait, aucun supermarché n'existait.

Champ-le-Bœuf était séparé des Aulnes et de la Tour Panoramique, sans bus pour les relier au centre. Au plan économique, la zone Prouvé était à l'abandon ; la sidérurgie lorraine agonisait, privant d'emplois des centaines d'ouvriers.

Sans matraquer d'impôts les habitants ni les professionnels, Henri et ses équipes ont été initiateurs de 5000 emplois sur les zones Saint Jacques, les cliniques, et la Zone Franche Urbaine ; de la rénovation des immeubles, du mur antibruit de Champ-le-Bœuf et de la Rénovation Urbaine. Quels que soient les griefs, cela mérite le respect.

#### De quelle politique avons-nous besoin aujourd'hui ?

De logements performants, adaptés aux familles actuelles et aux jeunes, seuls ou en couple, n'ayant pas de garant. Le projet rue de la République et la résidence séniors doivent être réalisés car ils répondent aux besoins.

L'amélioration de l'habitat doit reprendre pour diminuer les charges et valoriser la ville.

Les impôts doivent être maîtrisés : les habitants et l'emploi en pâtissent.

Le bâtiment Cuénot doit être vendu, comme cela a toujours été prévu.

L'insertion et la formation professionnelle et le soutien aux associations doivent être amplifiés.

Les aides sociales, ponctuelles, doivent revenir au niveau qui permet de franchir un cap difficile.

L'Humain doit revenir au centre des préoccupations de la municipalité.

#### Le Savoir Vivre Ensemble est une priorité

Après les dramatiques événements nationaux qui nous ont tous sidérés par leur horreur durant l'année 2015, nous avons d'abord une pensée pour les victimes, les blessés et leurs familles touchés par les attentats.

Nous nous devons de rester unis, solidairement avec tous les Maxévillois, face à l'obscurantisme. La défiance s'est accrue alors que nous devons faire vivre et partager des valeurs communes, de respect des autres et de respect des lois. Nous sommes attachés à ce mode de vie, si lâchement attaqué, ces fanatiques n'auront jamais le dernier mot. La France : ce grand pays, pays des Droits de l'Homme, pays des philosophes des Lumières, ne cédera pas à la terreur et à la haine prônée par les terroristes.

En ces temps difficiles, nous souhaitons vous adresser un message d'espoir et de courage, loin des discours convenus et des prothèses de croyance véhiculées ici ou là, nous devons redonner des perspectives pour chacun.

Nous aurons à cœur de vous retrouver tout au long de l'année 2016. Les maîtres mots de ces rencontres seront toujours la convivialité, la proximité et la fraternité.

Nous vous souhaitons une excellente année 2016.

L'équipe « Vivre Maxéville avec Henri Bégorre »

## Tribune de la majorité

### Une opposition dans le déni, une majorité dans le présent et l'action

Tribune après tribune, deux ans après sa défaite la droite maxévilloise nous montre à quel point elle ne supporte pas d'avoir perdu. Cette droite arrogante, persuadée d'être la seule légitime pour diriger Maxéville, continue de nous donner des conseils de gestion qu'elle ne s'est pas appliquée en 30 ans de mandat.

Le déni continue, les membres de l'opposition vivent dans le passé et ressassent les mêmes choses à la gloire de l'ancien maire. Dans ce bilan des 35 années de gouvernance de Mr Bégorre ont-ils oublié la dette laissée aux Maxévillois ? Le rachat de l'ancienne usine Asat qui a plongé dans le rouge les finances de la ville ? Et que dire de l'urbanisme incontrôlé et des missions à l'international de Mr Bégorre aux frais du contribuable ?

Nous, nous vivons dans le présent avec une conscience aigüe que ce passif doit cesser de peser sur la vie des Maxévillois et c'est ensemble que nous y arriverons.

Au delà des paroles, ce sont bien des actions et des décisions pour développer le vivre ensemble et améliorer nos vies qu'attendent nos concitoyens.

C'est pour cela que depuis le début de notre mandat, nous avons mis en place des ateliers de quartier pour partager et construire nos projets avec vous. Nous proposons aux enfants des écoles des activités périscolaires gratuites, de qualité et d'une riche diversité. Nous sommes attentifs envers les séniors. Nous accompagnons notre jeunesse. Nous ne laissons pas les demandeurs d'emploi au bord du chemin, nous leur proposons des accompagnements individualisés. Nous créons les conditions favorables à l'installation d'activités économiques sur notre territoire. La solidarité n'est pas un vain mot.



Présentation du programme PAERPA (Personnes Agées En Risque de Perte d'Autonomie) Décembre 2015

Maxéville est une ville bienveillante avec ses concitoyens. Nous organisons et adaptons nos dispositifs de solidarité en fonction des besoins de chacun. Nous proposons des manifestations culturelles pour nous rassembler.

Au nom de toute notre majorité, nous vous souhaitons une année 2016 pleine de joie, de santé et de fraternité.



Pour la majorité  
**Mounia El Bazini**

Conseillère municipale  
Présidente de groupe de la majorité municipale

# 2016

Le Maire et l'équipe municipale vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2016 et vous invitent à la cérémonie des Vœux autour d'un buffet campagnard.

---

**Jeudi 14 janvier 2016**  
**à 18h30**

Marché de producteurs  
Site des Brasseries  
54320 Maxéville

Merci de confirmer votre présence avant le 7 janvier 2016  
Par téléphone au : 03 83 32 30 00  
Par mail à : [contact@mairie-maxeville.fr](mailto:contact@mairie-maxeville.fr)

---

Mairie de Maxéville  
14, rue du 15 septembre 1944 – 54320 Maxéville  
Tél : 03 83 32 30 00 – Fax : 03 83 37 89 85  
[www.mairie-maxeville.fr](http://www.mairie-maxeville.fr)



ville de  
**Maxéville**